



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

DU GERAULT – Dissolution de société

Référence : L008022

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 18 février 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Dissolution de société Radiation de société



DU GERAULT Société civile immobilière en liquidation Au capital de 1 829,39 euros Siège social : 17, rue des Primevères 35150 JANZE Siège de liquidation : 17, rue des Primevères 35150 JANZE 351331202 RCS RENNES

Avis de dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31.12.2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Paul LEPRETRE, demeurant 17, rue des Primevères, 35150 JANZE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 17, rue des Primevères, 35150 JANZE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)